

Propositions CGT pour les Classifications

Paritaire du 20/03/2008

Définition des métiers dans la classification.

Un déroulement de carrière sur 13 ans minimum(hors ancienneté)

Pour chaque métier ou catégorie une évolution de carrière de 90 points répartis en 60 points de base et 30 points générés par des compléments de fonction.

La catégorie A doit être accessible à tous les métiers.

Personnel de laboratoire

Personnel d'entretien affecté *au nettoyage exclusif* des locaux.

Embauche	135
Après 6 mois	150
Après 5 ans dans l'échelon précédent	165

Personnel d'entretien affecté au nettoyage des locaux, de la verrerie, stérilisation, conditionnement...

Embauche	135
Après 6 mois	150
Après 5 ans dans l'échelon précédent	165
Après 5 ans dans l'échelon précédent	180
Après 5 ans dans l'échelon précédent	195

Personnel chargé en plus de gestion des stocks: + 30 points

(*Ayant une responsabilité en plus de sa fonction initiale*) formule avancée lors de la discussion en paritaire

Coursier

Embauche	135
Après 6 mois	150
Après 5 ans dans l'échelon précédent	165
Après 5 ans dans l'échelon précédent	180
Après 5 ans dans l'échelon précédent	195

Personnel chargé d'autres fonctions en plus du transport: + 30 points

